N° 14 - 5 AVRIL 1980 5 FRANCS

CENTRE SPORTS

C.R.O.S. ACADÉMIE ORLÉANS-TOURS - 1, boulevard Motte-Sanguin, ORLÉANS

BASKET-BALL

Dans la série informations :

Développer la combativité chez le jeune basketteur

par Gérard BOSC

Dans notre jargon sportif, l'agressivité est souvent associée à une certaine nervosité, à une fébrilité, si bien qu'elle pèse dangereusement sur la tenue et l'efficacité des joueurs.

L'agressif est un individu dont l'activité vise symboliquement et réellement à la destruction, à l'abaissement de l'objet auquel il s'attaque. Il veut humilier, mais c'est un « peureux profond » qui se défend par la hargne, la colère et l'hostilité.

A l'opposé, un combatif est un attaquant parfaitement socialisé qui recherche une opposition car, pour s'affirmer, il a besoin de la lutte homme à homme. Il n'y a chez lui aucun esprit de vengeance, de désir d'humilier l'autre.

La combativité est une attitude mentale, faite d'abord d'**attention** : être concentré, mobiliser toute son énergie, « attendre activement », comme la bête à l'affût, prête à bondir sur sa proie.

Or l'attention est discontinue (on est plus ou moins attentif) ; chez les jeunes notamment, être attentif exige beaucoup d'efforts. Ils sont d'autant plus inattentifs qu'ils sont sollicités de tous côtés (regarder à droite, à gauche, le ballon, les partenaire, les adversaires, le terrain, respecter les règles...).

Le débutant se trouve toujours dans des situations où il ne peut pas être attentif (même les joueurs confirmés ont des absences) et la grande difficulté est de passer de l'attitude défensive à l'attitude offensive.

La combativité est également une attitude mentale d'anticipation Cette dernière dépend des qualités de vision, de motricité et de l'expérience du joueur.

L'anticipation permet de s'adapter au niveau de jeu de l'adversaire et d'être ainsi combatif à bon escient ; ce qui signifie qu'il ne s'agit pas d'être tétanisé ou crispé, mais d'être capable d'accomplir des efforts très brefs au moment voulu (on ne peut pas rester en état de siège permanent).

La combativité, c'est aussi le **courage** : celui-ci n'est pas spectaculaire mais quotidien (être à l'heure à l'entraînement, même si on se dit fatigué). Le courage est petit, il ne se manifeste pas. Trop souvent, on veut donner un sens héroïque aux gestes simples ; ce n'est que du cinéma.

Attention, anticipation, courage se travaillent, s'apprennent Ce ne sont pas des qualités innées, car l'apport culturel est important.

Que font les jeunes joueurs ? Ils ont envie de la balle, ils veulent la conquérir, gênant ainsi sa progression ; alors l'entraineur lutte contre cette envie, il l'occulte et, plus tard, il se plaint d'avoir des défenseurs timorés, non combatifs.

On constate que l'attaquant parfaitement socialisé est un combattif, tandis que le défenseur est un joueur qui se protège ; nous en sommes responsables car nous avons tendance à valoriser l'attaque en mettant inconsciemment de côté les problèmes de défense.

Certains vont même jusqu'à préconiser, au niveau débutant, de mettre tout le monde sous le panier, afin d'éliminer le problème de la montée de la balle...

QUESTIONS ET REPONSES

Q. — Faut-il faire une place à la combativité en attaque ?

R. — Bien sûr ; la combativité, c'est faire un effort au bon moment : le basket est un jeu de transition ; il y a un moment où il faut être très attentif, très combattif en attaque.

Mais il faut rester froid et non fébrile, faires des efforts à la plus grande vitesse possible.

La combativité exige le contrôle de soi (sinon ce n'est plus du sport), à l'imitation des arts martiaux, où, au millimètre près, on peut tuer.

En attaque, il faut savoir se contrôler.

Q. — La combativité ne représente-t-elle pas une domination de l'adversaire ? Ne faut-il pas l'humilier au départ ?

R. — Le Fair-Play, c'est vouloir battre quelqu'un sans l'humilier ; l'homme est un être social qui doit contrôler son agressivité, en particulier le champion qui la met à son service ; sinon, il devient associal.

Q. — Importance de l'attitude (et de son manque).

R. — A une certaine époque, les « attitudes » étaient à la mode mais on ne savait pas bien les définir, puis la mode a changé ; cependant cette notion est importante et elle a été définie par Wallon : « les attitudes relèvent d'une fonction fondamentale, celle qui, à tout instant, maintient les différentes parties de l'appareil musculaire dans la forme et le degré de consistance au niveau de résistance qu'exige un équilibre ou un geste assuré. »

Q. — Le courage quotidien n'est-il pas une prise de risque ?

R. — La prise de risque dépend du niveau auquel on se place, en fonction des joueurs que l'on a. Chacun a son seuil de risque. Par exemple, une défense individuelle de l'équipe de France (espoirs) contre les Suédois comporte une grande prise de risque, alors que la mêm edéfense contre une équipe d'excellence régionale est de tout repos.

CONCLUSIONS

En conclusion, il faut oser présenter quelque chose d'original à son équipe pour que cela plaise aux joueurs et déroute l'adversaire.

La formation, jusqu'à ce jour, consiste à faire des joueurs des gens qui répètent quelque chose et non des gens capables de se servir des outils donnés pour devenir des novateurs.

Il faut essayer de placer les individus dans une situation telle qu'ils présenteront à l'adversaire un jeu non stéréotypé, imprévu et qu'ils soient toujours en compétition avec eux-mêmes pour ne pas devenir routiniers.

Gérard BOSC.

EXERCICES PROPOSES

Nous recherchons, pour développer la combativité, des formes jouées comportant des changements brusques d'activités. Voici quelques excercices sans ordre préférentiel :

1. **JEU SUR TOUT LE TERRAIN**

Au signal, les attaquants posent la balle au sol et les défenseurs deviennent attaquants. Le changement de rôles doit s'effectuer le plus rapidement possible (2 à 3") et se caractériser par des attitudes (position fléchie, bras levés...) très importantes car significatives d'attente d'action.

II. 3 joueurs dans un couloir de la largeur du terrain, les 2 joueurs A et B veulent traverser. Ils démarrent au signal de E(ils ont chacun un signal de départ). Le joueur C au milieu du terrain dribble, il s'agit pour lui de toucher un des deux joueurs et de revenir sur le ballon avant que le 2e joueur (parti au 2e signal) ne l'ai pris.

Variantes : couloir plus ou moins large, signaux plus ou moins rapprochés, joueurs A et B de chaque côté de C.

Commentaire : il y a changement d'activité brusque, bondir, revenir, on peut demander les déplacements en jeu de jambe.

III. **JEU DE VIGILANCE**

1. **Le couloir**

Dans un couloir généralement délimité par la ligne de touche et une des lignes de volley ou de tennis, deux adversaires, l'attaquant parcourt en zig-zag, le défenseur doit :

orienter le dribbleur vers « les » touches ;

- reculer la jambe du côté de l'avance de l'adversaire ; celui-ci doit toujours avoir le pied arrière du défenseur dans son champ de vision direct.

Le recul doit être un **bondissement** en arrière

- anticiper le retour du dribbleur vers le centre en **pivotant** très vivement et très profondément vers l'arrière et l'autre côté de manière à pouvoir placer sa main intérieure à hauteur du ballon.

2. **La ligne Maginot**

L'exercice se pratique à 5 contre 5 sur tout le terrain : les 5 attaquants dribblent en zig-zag dans leur couloir et les défenseurs s'efforcent :

- de garder leur adversaire ET
- de se trouver à la hauteur du ballon le plus dangereux.

A ce double impératif, s'ajoute un devoir : aider le voisin en difficulté.

3. **Aider et revenir**

2 contre 2 sur un quart de terrain.

Un joueur en position d'ailier bas, un en position d'arrière ou d'ailier haut (le « swingmam » des américains).

Le joueur A marque le possesseur de la balle et lui ferme la ligne de fond.

Lorsque l'attaquant pénètre, le joueur B vient se porter à l'aide (placer la **poitrine** sur le chemin de l'adversaire) puis il retourne très vite vers son adversaire.

4. **Anticipons**

L'entraîneur est sous le panier avec tous les ballons ; de part et d'autre du couloir des lancers-francs, deux colonnes de joueurs. Sur la ligne de lancer-franc un défenseur : l'entraîneur donne le départ aux premiers de chaque colonne ; ils courent en respectant le couloir. L'entraîneur passe à l'un des deux lorsqu'ils arrivent à la hauteur du défenseur ; celui-ci s'efforce d'intercepter la balle.

IV. **JEU DE JAMBES**.

Situation extraite du livre : L'Entraîneur de Basket, de Bosc, paru chez Vigot 1978, p. 207.

4 joueurs
2 ballons
3 attaquants A, B, C
1 défenseur sur A
A et B ont un ballon

A passe à B qui passe à C, le défenseur intercepte la passe de

B à C, dès que B a passé à C, il prend le 2e ballon et l'envoie à A qui fait un dribble en profondeur et tire.

Le défenseur doit être revenu sur A pour intercepter.

Objectif

V. JEU D'ANTICIPATION

Comment se placer en interception ? Où dois-je me placer ?

3 attaquants
2 défenseurs

Dans la zone arrière, un attaquant est pressé par un défenseur et essaie de faire une passe à l'un des deux partenaires placé en zone avant où un deuxième défenseur doit intercepter la longue passe.

VI. JEU D'ATTENTION :

2 joueurs dos tourné et 2 ballons : l'entraîneur annonce : « à droite de J » ou « à droite de P » ou « a gauche de P » ou « à gauche de J » ; il s'agit de toucher le premier le bon ballon.

VII. JEUX DE CONQUETE DE LA BALLE

a) **Hamburger dribble :** 3 joueurs face à l'entraîneur ; celui-ci tire, les 3 vont au rebond, celui qui prend la balle a aussitôt les deux autres contre lui et il doit tirer le plus vite possible, un dribble peut être autoriser, 1er joueur arrivé à 5 paniers.

b) **« Un contre un »** avec passeur sur quart de terrain : l'entraîneur lance la balle, les 2 joueurs se bagarrent la balle (il faut la conquérir) puis jouent le 1 × 1. L'entraîneur soit tire au panier, soit lance la balle n'importe où.

VIII. JEUX DE COURAGE

Une équipe derrière chaque ligne de fond.

a) l'entraîneur donne le signal de départ et lance la balle au milieu : celui qui s'en empare s'arrête en position,

b) avec ou sans ballon : au signal, les joueurs traversent le terrain sans ralentir, variantes tasser les joueurs.

IX. JEU AVEC RETARD :

A tire ; son défenseur va au rebond, passe à B qui redonne à A, mais dans l'intervalle de temps, A doit aller toucher la ligne de fond et revenir à sa place pour attraper la balle venant de B.

Tous ces jeux sont révélateurs des joueurs. L'entraîneur ne doit pas s'épuiser avec des gens qui n'aiment ni le basket ni la compétition.

Région Fédérale du Centre

Réunion du Comité directeur du 10 mars 1980

Présidence : A. Laruelle

Présents : A. Aucante, J. Brard, J. Cosson, M. Dupont, R. Ferdinand, V. Fourneau, R. Gellert, M. Larcher, C. Legros, P. Monnier, P. Poigneau, J. Poupa, R. Thillot.

Excusés : Mlle J. Varennes, J.-C. Bois, L. Georges, J. Lachèze, J.F. Lelarge, M. Mamie, G. Marie.

Assistent : C. Loiseau, CTR ; Ch. Levêque, président de la CR AMC ; G. Bretheau, secrétaire administratif.

Le procès-verbal de la réunion du Comité directeur du 28 janvier est adopté, avec toutefois un additif, Mlle J. Varennes était présente à cette réunion.

Le procès-verbal de la réunion du bureau du 11 février est adopté, après cependant que M. Christian Lévêque, président de la CR AMC excusé à cette réunion, ait apporté des précisions sur le paragraphe du procès-verbal de la réunion de la CRAMC du 8 janvier autorisant le retrait possible d'un jeune arbitre en cas d'absence d'un arbitre chevronné.

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR FEDERAL

En l'absence de Mlle Varennes et de M. Lachèze, le secrétaire général apporte quelques précisions sur le dossier concernant l'organisation des compétitions fédérales 80-81. Aucune position définitive n'a été prise par la région fédérale sur ce sujet.

Le président Laruelle souhaite par ailleurs, que les dispositions concernant les demandes de double surclassement 1re année ne soient pas étendues aux 2e année. A noter dans ces dispositions une date limite du dépôt des dossiers est fixée à fin décembre de la saison en cours, les joueurs de plus de 45 ans devront passer un électro-cardiogramme.

Compte rendu des différents stages régionaux par C. Boisseau

Stage information E.I.

Encadrement Gilles Guillaumat et Claude Boisseau. 25 candidats entraîneurs étaient présents. Très bon déroulement de ce stage.

Stage perfectionnement Espoirs :

Encadrement : Claude Boisseau et J.-P. Freslon.

18 stagiaires garçons (65) convoqués : 17 présents.

18 stagiaires garçons (66) convoqués : 16 présents.

Très bon comportement de ces jeunes.

Stage d'accès aux responsabilités

Encadrement : Claude Boisseau et des stagiaires du brevet d'Etat ainsi que Mme Marche (arbitrage) et M. Maisonneuve (marqueur chronométreur). Gros succès de ce stage, où le nombre des stagiaires a dû être limité à 35 (22 filles et 13 garçons) plusieurs candidatures tardives ont été repoussées.

Licences informatiques :

Les comités ont tous adressé dans les délais les dossiers de prise en charge du fichier actuel

La répercussion aux associations ne pourra être réellement effective qu'avec la sortie des « listings »

Le président Laruelle attire une nouvelle fois l'attention des membres du Comité directeur sur les réserves et litiges que risque d'engendrer la mise en place de ces licences informatiques qui ne comporteront pas de photo d'identité, ouvrant ainsi la porte à toute tricherie incontrôlable, l'obligation éventuelle de présenter cette carte d'identité n'étant pas prévue.

LE TOUR DES COMMISSIONS

Commission sportive :

— Déroulement des championnats : 4 journées en excellence masculine et trois journées dans les autres divisions restent à disputer, ainsi que des finales et éventuellement des barrages (dans le seul cas où interviendrait une seule descente du championnat de France d'un club de la région, aussi bien en masculines qu'en féminines).

Matches en retard :

CJF - ASJN (EF) : à rejouer le 6 avril.
USMS - CEST (EF) remis au 6-4
ESVD - SMSR (PEMB), en instance complément d'enquête
USLC - UAM (HMB), remis au 5 avril.
LBC - AG (HMB), remis au 6-4
ASPOT - ASO (JM), remis au 30-3
CLTO - USJ (JM) à rejouer le 30 mars.
ASPJOT - AD (CM) à rejouer le 30 mars
CLTO - ASPOT (JM) remis à une date à fixer.

Litige :

Rencontre AS PTT O. - RSSC (PEMA) du 9 mars.

Match perdu par pénalité (accord unanime du comité directeur pour le RS St Cyr).

Finales :

Elles sont prévues le 27 avril terrain à désigner en fonction des adversaires qui seront en présence).

Barrages :

S'il y a lieu, ils se dérouleront les 27 avril (les clubs des poules A recevront) et 4 mai.

MONTEES - DESCENTES à l'issue des championnats 79-80

MASCULINS

2 descentes de NM 4 :

11e et 12e d'excellence descendent en promotion.

9e de chaque poule de promotion descendent en honneur.

9e et 10e de chaque poule d'honneur descendent en départemental.

1 descente de NM4 :

12e d'excellence descend en promotion.

Perdant barrage des 9e de promotion descend en honneur

10e de chaque poule et perdant barrage des 9e d'honneur descendent en départemental

Pas de descente de NM 4 :

Pas de descente d'excellence
Pas de descente de promotion
10e de chaque poule d'honneur descendent en départemental

Dans les 3 cas ci-dessus :

1er et 2e d'excellence montent en NM 4

1er de chaque poule de promotion montent en excellence

1er et 2e de chaque poule d'honneur montent en promotion.

Les 6 champions départementaux montent en honneur.

FEMININES

2 descentes de NF 3

9e et 10e d'excellence descendent en promotion.

8, 9 et 10e de chaque poule de promotion descendent en départemental.

1 descente de NF 3 :

10e d'excellence descend en promotion.

9e, 10e et le perdant du barrage des 8e descendent en départemental.

Dans les deux cas :

1er et 2e d'excelence montent en NF 3

1er de chaque poule de promotion monte en excellence.

Les 6 champions départementaux montent en promotion.

FINANCES

L'examen des propositions fédérales relatives aux différents règlements financiers fait apparaître une augmentation raisonnable des différentes charges financières.

M. Gelert attire cependant l'attention des membres du Comité directeur et faire part de son inquiétude quant à l'élaboration du budget 80-81. En effet, la répartition de la redevance sur les licences est maintenant beaucoup plus faborable pour les comités départementaux et cela est très bien, mais cette augmentation des ressources des comités est réalisée au détriment des régions fédérales, baisse de ressources qui ne semble pas devoir être compensée par une augmentation du nombre des licences dans la région.

TECHNIQUE ET JEUNES

Tournoi des Espoirs :

Réservé cette saison aux filles nées en 1967 et 1966, il se déroulera à Tours le 16 mars selon la formule habituelle.

Le matin au Palais des Sports et au gymnase universitaire ; l'après-midi au gymnase universitaire uniquement.

Les repas seront pris au self du Palais des Sports.

Des récompenses sont prévues pour toutes les participantes.

Début de la compétition à 9 h.

Critérium du jeune basketteur :

Il se déroulera le dimanche matin 30 mars, hall des sports des provinces à Blois. Contrôle des inscriptions à 8 h 45. Début des épreuves à 9 heures.

Les stages de Pâques :

Perfectionnement espoirs des 8, 9 et 10 avril à Orléans, hébergement à l'école Sainte-Croix.

Ce stage sera réservé :

— espoirs garçons nés en 1965 et 1966 - 20 places.

— Espoirs filles nées en 1966 et 1967 - 40 places.

(Les convocations des filles seront faites sur détection à l'issue du Tournoi des Espoirs du 16 mars).

Stage accès aux responsabilités - 2e degré :

Participeront à ce stage : 24 stagiaires qui auront à travailler d'une façon concrète grâce à la présence de 24 benjamins du Loiret.

Initialement prévu dans le Cher, à Aubigny, ce stage aura finalement lieu à Orléans, pour des raisons d'hébergement.

Claude Boisseau trace ensuite un bref compte rendu du stage des C.T.R. qui s'est déroulé du 3 au 6 mars à Vichy.

Deux points principaux ont été étudié.

— Etude d'un projet de statut de l'entraîneur.

— Etude d'un projet de détection des espoirs avec abandon de à une détection plus large sur les à une détectionp lus large sur les cadets et cadettes (tournois) mais également sur les juniors garçons et filles.

Soirées de propagande Pierre Dao

Succès à Chartres. Thème, le meneur de jeu.

Succès à Blois St Sulpice, présentation et commentaire d'un film.

Soirée Dao, sans Dao à Châteauroux, MM. Boisseau et Guillaumat, ont, au pied levé, assuré l'intérim et l'intérêt de cette soirée.

Finales régionales des Jeunes :

La journée des finales aura lieu le 4 mai en Indre-et-Loire.

Participeront à ces finales les équipes championnes de leur département dans les catégories suivantes :

Benjamins garçons
Minimes garçons
Benjamines filles
Minimes filles
Juniors filles

Système de l'épreuve :

Deux tournois triangulaires qualificatifs selon le tirage au sort ci-dessous.

Poule A : 37, 41, 36.
Poule B : 18, 28, 45
Demi-finales croisées et finale.

Se déroulera également dans le cadre de cette journée, la phase finale du championnat régional cadets avec demi finales le matin match de classement et finale l'après-midi.

M. Boisseau est intervenu pour demander de veiller à la qualité de l'arbitrage à ces finales de jeunes.

C.R.A.M.C.

Stage de février: :

Encadrement : MM. Lévêque, Hénault et Boisseau.

22 jeunes arbitres ont participé à ce stage qui, bien que très positif par son contenu, a cependant été très sérieusement perturbé par un gros problème d'encadrement qui, s'il ne trouve pas de solution, risque fort de remettre en question l'organisation de stages futurs.

Dossier réclamation No 6 :

Match PEMB du 27 janvier : SMS Romorantin - ES La Ville aux Dames

Dossier trop imcomplet, un complément d'enquête est demandé.

Dossier réclamation No 7 :

Match juniors du 10 février, : CLT Orléans - US Joué les Tours

Attendu que :

— la réclamation est recevable en la forme.

— qu'un joueur non inscrit sur la feuille de marque à participé à la rencontre.

— que ce joueur a participé au score de son équipe et a commis une faute personnelle,

— que le marqueur s'est rendu compte seulement à l'instant de la faute personnelle, que ce joueur ne figurait pas sur la feuille de marque.

— que les officiels n'avaient pas fait signer par les deux entraîneurs la feuille de marque avant le début de la rencontre.

Par ces motifs :

Sur proposition de la CRAMC, le Comité directeur décide :

Match à rejouer à la date du 30 mars 1980.

Les frais d'arbitrage seront à la charge de la région fédérale du Centre avec imputation au compte de la CRAMC.

Par ailleurs un rappel des consignes administratives sera adressé aux arbitres de cette rencontre.

MINI BASKET

I. — **Finales régionales:**

Les finales régionales de minibasket se dérouleront à Blois le jeudi 15 mai 1980 (jour de l'Ascension). Tous les comités ont reçu plusieurs exemplaires des notes d'information.

Quatre salles ont été retenues pour l'organisation, deux pour les poussins, deux pour les poussines.

Les équipes représentatives de chaque Comité seront réparties en deux poules de trois. Le tirage au sort donne les résultats suivants (M. et F.).

Poule A : 18 - 28 - 36
18 - 28 — 18 - 36 — 28 - 36
Poule B 41 - 45 - 37 :
41 - 45 — 45 - 37 — 41 - 37

Filles :

Palais des sports de Blois, rue du Plessis : Poule B 41 - 45 - 37

Halle des sports de Begon, rue Vasco de Gama : poule A.

Garçons :

Gymnase des Lions, rue Honoré-de-Balzac : Poule A

Gymnase des Provinces : Ple B

Le matin les rencontres se dérouleront selon l'horaire suivant (4 périodes de 3 minutes en temps décompté) : 10 h., 10 h 30, et 11 h 20.

L'après-midi les équipes seront regroupées dans deux salles :

— Palais des sports pour les filles
— Gymnase des Lions pour les garçons

Les finales se dérouleront en quatre fois cinq minutes (temps décompté)

14 h 30 : Finales des troisièmes
15 h 15 : Finales des secondes.
16 h. : Finales des premières.

Chaque équipe devra être accompagné de deux jeunes susceptibles d'arbitrer, de marquer, de chronométrer.

II. — **Jamborée national**

21 au 29 juillet ;
Date limite d'envoi : 1er juin ;
1 garçon - 1 fille par comité nés en 1967.

III. — **Panier d'or**

Il faut organiser des sessions, demander les écussons et envoyer vos résultats à M. Aucante sous couvert de la région.

DISCIPLINE

Le bureau regrette d'avoir eu à prendre une décision concernant le dossier n° 15, en l'absence de l'avis de la Commission de discipline et s'en excuse auprès d'elle.

ASSEMBLEE GENERALE 80

Un certain nombre de membres de l'actuel Comité directeur, ont manifesté le désir de ne pas solliciter de nouveaux mandats.

Les candidatures pour l'élection du prochain Comité directeur ainsi que les vœux seront à adresser au siège de la région fédérale pour le 12 mai 80.

Le Comité directeur adopte le texte du document de convocation, ci-joint en annexe.

Questions diverses

M. Roger Thillot est reconduit dans sa fonction de délégué de la région fédérale au C.R.O.S.

La date d'une éventuelle réunion de bureau sera fixée selon nécessité.

ASSEMBLEE GENERALE 1980
à Tours, le samedi 31 mai 1980

à 15 heures 30 précises

La vérification des pouvoirs se fera à partir de 14 h jusqu'à 15 h 30.

ASSEMBLEE GENERALE

— Allocution du président
— Rapport moral du secrétaire général
— Rapport de la commission de vérification des pouvoirs
— Elections
— Rapport des Commissaires aux comptes
— Rapport financier du trésorier général
— Projet de budget de l'excercice 1980-1981
— Désignation des commissaires aux comptes
— Rapport des commissions régionales, sportive, arbitres marqueurs chronométreurs, techniques et jeunes, discipline, statuts et règlements et qualifications, salles et terrains, mini-basket, propagande, corporative, finances, médicale.
— Etude des vœux
— Récompenses fédérales
— Remise des challenges aux clubs champions de la région
— Désignation du lieu de l'assemblée générale 1981 (Loir-et-Cher)
— Questions diverses.

Attention

Conformément au vœu adopté par l'assemblée générale 1975, **tous les clubs qualifiés pour les championnats fédéraux et régionaux 1980-1981, doivent obligatoirement être présents, sous peine d'une amende de 300 F en cas d'absence.**

Les vœux

Les vœux soumis à l'étude de cette assemblée générale doivent être préalablement étudiés par une commission. La date limite est fixée au 15 mai (ne traiter qu'un seul sujet par document).

ELECTIONS AU COMITE DIRECTEUR

Très important :

Conformément à l'article 59 des règlements généraux, ce sont les délégués des associations qui constituent le collège électoral de l'assemblée générale, c'est pourquoi il est instamment demandé à tous les clubs des six départements de la région fédérale du Centre de se faire représenter à l'assemblée générale régionale.

Conformément à l'article 72 des règlements généraux, les membres du comité directeur seront élus pour 4 ans par l'assemblée générale ordinaire.

Les candidatures doivent parvenir au siège de la région pour le 12 mai 1980, au plus tard, (cachet de la poste faisant foi).

Sont éligibles en vertu de l'article 74 des règlements généraux de la F.F.B.B., toutes personnes de nationalité française jouissant des droits civils et politique, étant licenciées depuis au moins six mois, et domicilié sur le territoire de la région fédérale du Centre.

Les membres sortants sont rééligibles sans limitation de mandat.

Nota. — Le vote par correspondance n'est pas admis.

Le vote par procuration est autorisé, mais le délégué d'une association, ne peut représenter plus du quart des associations du département sur le territoire duquel se trouve le siège de sa propre association avec un maximum de 12 voix y compris celle de sa propre association (art. 62 des règlements généraux).

Par ailleurs, l'article 61 précise :

— les représentants disposent au titre des associations qu'ils représentent d'un nombre de voix défini ci-dessous ;

— le nombre de voix de chaque délégué est déterminé suivant le nombre des membres pratiquants licenciés de l'association au 31 mars de la saison en cours.

Nombre de licences, y compris celles de membres non-joueurs		Nombre de voix
de 11 à 20 licenciés	=	1 voix
de 21 à 50 licenciés	=	2 voix
de 51 à 100 licenciés	=	3 voix
de 101 à 150 licenciés	=	4 voix
de 151 à 200 licenciés	=	5 voix
de 201 à 250 licenciés	=	6 voix
de 251 à 300 licenciés	=	7 voix

et ainsi de suite jusqu'à 500 licenciés.

DEUX DATES A RETENIR

LE TOURNOI PRE-EUROPEEN JUNIOR DE MONTARGIS (15-19 avril 1980)

Le tournoi pré-européen junior masculin se déroulera à Montargis, du 15 au 19 avril 1980.

La France sera confrontée à l'Ecosse, la Tunisie, la Hollande, la Turquie, la Norvège etc.

A l'issue de ce tournoi, les trois premières équipes seront qualifiées pour les championnats d'Europe qui auront lieu en juillet.

Commission technique départementale

SOIREE D'INFORMATION A ORMES

Jeudi 24 avril 1980 à 22 h

Gymnase des Plantes à Ormes

THEME :

La défense H à H et son attaque

Tous les entraineurs intéresés sont cordialement invités

Résultats de la journée du 16 mars 1980

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale masculine I

ASPO Tours - SF Evry 106-97
ASPO Tours - ASVEL 88-86

Nationale masculine II

Poule A

Challans - US Orléans 99-79

Nationale III

Poule C

Arago Orléans - Le Vesinet 99-59
CES Tours - Gagny 87-72
CASG Paris - CJM Bourges 76-76
La Vendéenne - CJF Les Aubrais 90-93

Nationale masculine IV

Poule E

USM Olivet - Her. de Nantes 93-89

Poule G

A Neuville - Blandecques 106-93
CLT Orléans - Thumeries 91-87
Estaires - USM Saran 82-62

Nationale féminine II

Poule B

US Vierzon - Dax 100-57

Nationale III

Poule E

Poitiers - PTT Châteauroux 74-31
La Berrichonne - Parthenay 86-45
CS Bourges - CLT Orléans 75-50

Poule G

US Orléans - Paray V.P. 91-70
CES Tours - Montargis USM 75-63

Poule H

All. de Dreux - Bihoriel 65-50

CHAMPIONNAT DU CENTRE

Excellence masculine

US Orléans - Abeille de Gien 84-76
AC Amboise - US St Pierre 78-64
A Salbris - Tours EC 63-65
AS Thésée - US Joué 90-78
CJF Les Aubrais - USM Montargis 92-50

LE COLLOQUE DE MONTARGIS - LE SAMEDI 12 AVRIL 80

Durant la semaine précédente du tournoi, l'équipe de France s'entraînera à Montargis, sous la direction de Gérard Bosc, entraîneur national.

A cette occasion, un colloque, une journée d'actualisation des connaissance des entraîneurs aura lieu le samedi 12 avril 1980, au gymnase du Grand Clos, de 9 h à 18 h.

Vous pourrez assister :

1) le matin :

— à un entraînement de l'équipe de France sous la direction de G. Bosc ;

— à un exposé théorique sur la défense et les méthodes d'entraînement qui s'y rapportent ;

2) l'après-midi :

— Bernard Grosgeorge vous proposera d'aborder les problèmes de l'adresse dans les tirs.

Inscription auprès du Comité du Loiret avant le 9 avril, droit d'inscription 60 F comprenant le repas du midi.

All. de Dreux - PTT Châteauroux 103-92

Promot. d'excellence masculine

Poule A

JA Chartres - CLT Orléans 87-86
PTT Orléans - ASTF Chartres 55-67
ASJ Nogent - ES Ormes 78-55
St Avertin - RS St Cyr 113-67
Exempt : ASPO Tours

Poule B

SMS Romorantin - AS Montlouis 83-86
CES Tours - Ville aux Dames 63-69
CS Bourges - CJM Bourges 76-76
Ent. Châteauroux - US Vierzon 72-47
Exempt : CAJO Vierzon

Honneur masculine

Poule A

USM Olivet - FCL Descartes 82-57
St J. de Braye ES Bourgueil 64-57
OC Châteaudun - AM St Denis 57-66
Les Montils - Tours EC 74-85
PLLL Tours - CA Montrichard 65-80

Poule B

CJF Les Aubrais - US La Châtre 65-43
CJM Ingré - US St Florent 72-64
UA Marcilly - GSC Billy 53-55
SC St Amand - AL La Source 55-79
La Berrichonne - Abeil. de Gien remis

Excellence féminine

CJF Les Aubrais - Abeil. de Gien 48-83
PTT Orléans - US St Florent 38-42
USM Saran - CES Tours remis
ASJ Nogent - US Orléans 52-43
AS Monts - AL St Ouen 75-56

Promot. d'excellence féminine

Poule A

JA Chartres - AC Amboise 32-53
CLT Orléans - ASTF Chartres 73-52
OC Châteaudun - PBLA 50-68
AAJ Blois - AS Lamotte 48-40
US Joué - US Ingré 49-40

Poule B

A Salbris - US St Pierre 50-72
US Vierzon - CS Bourges 77-26
US Argenton - ASPO Tours 49-37
ACS Buzançais - PTT Châteauroux 79-37
Ent. Châteauroux - RS St Cyr 85-68

Juniors masculins

La Ville aux Dames - CJM Bourges 75-75
US Joué les Tours - Arago Orléans 118-46
CLT Orléans - ASPO Tours remis
Exempt : Abeille de Gien

Cadets masculins

Poule A

CJM Bourges - ASPTT Bourges 75-66
CS Bourges - CLT Orléans 82-105
US Vierzon - USM Olivet (I) 54-78
Exempt : Abeille de Gien

Poule B

US La Riche - AL St Ouen 58-64
USM Olivet (2) - All. de Dreux 45-79
Exempt : CJF Les Aubrais

Cadettes féminine

AL St Ouen - ASTF Chartres 51-34
ES Aubigny - CJF Les Aubrais 54-74
CLT Orléans - Abeil. de Gien 38-38
Exempt : CJM Bourges

Résultats de la journée du 23 mars 1980

CHAMPIONNAT DE FRANCE

Nationale masculine I

ASPO Tours bat SCM Le Mans 72-66

CHAMPIONNAT DU CENTRE

Excellence masculine

Abeil. de Gien - AC Amboise 66-82
US St Pierre - US Orléans 73-63
Al. de Dreux - AS Thésée 71-69
Tours EC - USM Montargis 87-58
PTT Châteauroux - US Joué 54-78
CJF Les Aubrais - A Salbris Sp. 83-64

Prom. d'excellence masculine

Poule A

CLT Orléans - PTT Orléans 73-65
ASPO Tours - ASJ Nogent 82-62
ES Ormes - St Avertin 77-85
RS St Cyr - ASTF Chartres 99-107
Exempt. JA Chartres

Poule B

AS Montlouis - CAJO Vierzon 60-61
SMS Romorantin - CES Tours 80-73
Ville aux Dames - CS Bourges 75-79
CJM Bourges - Ent. Bourges 73-73
Exempt : US Vierzon

Honneur masculine

Poule A

FCL Descartes - St J. Braye 90-102
USM Olivet - OC Châteaudun 63-44
AM St Denis - Les Montils 78-64
Tours EC - PLLL Tours 57-58
CA Montrichard - ES Bourgueil 80-83

Poule B

US La Châtre - CJM Ingré 68-70
CJF Les Aubrais - UA Marcilly 58-62
GSC Billy - SC St Amand 75-45
AL La Source - La Berrichonne 79-81
Abeil. de Gien - US St Florent 84-74

Excellence féminine.

Abeil. de Gien - PTT Orléans 86-35
CJF Les Aubrais - USM Saran 37-40
CES Tours - ASJ Nogent 62-39
US Orléans - AS Monts 40-62
AL St Ouen - US St Florent 101-62

Prom. d'excellence féminine

Poule A

AC Amboise - CLT Orléans 46-48
JA Chartres - OC Châteaudun 40-44
PBLA Orléans - AAJ Blois 66-42
AS Lamotte - US Joué 42-61
US Ingré - ASTF Chartres 66-45

Prom. d'excellence féminine

Poule B

US St Pierre - US Vierzon 64-51
A Salbris - US Argenton 50-41
ASPO Tours - ACS Buzançais 52-71
PTT Châteauroux - Ent. Châteauroux 43-56*
RS St Cyr - CS Bourges 69-53

Juniors masculins

Abeille de Gien - US Joué les Tours 59-75
ASPO Tours - La Ville aux Dames, remis
Arago Orléans - CLT Orléans 63-94
Exempt : CJM Bourges

Cadets masculins

Poule A

ASPTT Bourges - CS Bourges 60-75
Abeil. de Gien - CJM Bourges 65-51
CLT Orléans - US Vierzon 102-50
Exempt : USM Olivet (0)

Poule B

AL St Ouen bat USM Olivet (2) forfait
CJF Les Aubrais - US La Riche 61-50
ASPO Tours - ASTF Chartres 115-45
Exempt : Alliance de Dreux

Cadettes féminines

ASTF Chartres - ES Aubigny 47-55
CJM Bourges - AL St Ouen 47-58*
CJF Les Aubrais - CLT Orléans 44-49
Exempt : Abeille de Gien

* Sous réserve d'homologation, résultat non parvenu en temps utile.

Loiret

COMMISSION SPORTIVE

Résultats de la journée du 23 mars 1980

Honneur masculine

USO - Meung 77-46
Aschères - Chécy 91-90
Montargis - Olivet 45-63
Ormes - CJF 88-73
Arago - Jouy 111-68

Promotion masculine

Poule A

Gien - Fay 48-48
Saran - Sully 116-73
La Ferté - ASPTTO 101-41
Briare - CLTO 50-77
Arago - USO 75-26

Poule B

Loury - CJM Ingré 58-56
Boigny - Neuville 57-44
Alerte - Malesherbes 51-31
Aschères - St J. Blanc 48-50
CJF - Beaugency, non joué

1re série masculine

1/2 finales

CJF bat PBLA 69-60
AL La Source bat Dommery 64-52

Honneur féminine

Arago - Vesines 46-50
Chilleurs - Sully 31-42
Olivet - Montargis 58-53
Beaugency - Aschères 49-49
Neuville - CJF 42-30

Promotion féminine

Saran - Meung, non parvenu
St Denis bat Chevilly par forfait
La Ferté - Ormes 42-44
Bricy - USO 29-37
US Ingré - Arago 66-30

1re série féminine

Poule finale

AL La Source bat CJM Ingré 74-45
CJF bat CJM Ingré par pénalité, le CJM ayant fait jouer une cadette non qualifiée.

Juniors féminines

CJF - PBLA 38-59
St Denis - Alerte 2 38-48
Baccon - Arago 39-59
Fay - Alerte I 49-35
Exempt : La Source

CHAMPIONNAT DES JEUNES COMPETITION TITRE

Cadets masculins

USO - CJM Ingré 79-39
USM Olivet - Arago 36-54
Trainou - Ormes 49-61
SMOC - CJF 56-26

Minimes masculins

CJF - USM Olivet 36-45
La Source - USO 49-37
CLTO 2 - Neuville 16-59
Gien - Sully 46-39
Saran - CLTO I 44-88

Benjamins masculins

CJF (1) - Gien 34-12
CJF (2) - Neuville 54-25
CLTO (1) - USO 84-10
Exempt : CLTO (2) - Saran

1/2 finale minimes filles

CJF bat USM Montarbis 50 à 44, après prolongation
AS Loury bat US Ingré 35 à 32

Demi-finale benjamines

CSM Sully bat A Gien 33-17
USO bat Neuville 35-13

Imp. Jeanne-d'Arc, Gien
C.P. en cours d'inscription
Le gérant : Roger THILLOT